

République Française**Département
du Pas-de-Calais****Ville de MARCK****SEANCE****31 MARS 2025****OBJET :****FINANCES****APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF
2025****2025-03-07 BIS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 31 mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, PILLE Robert, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, BRANLY Sandrine, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

TACCOEN Jean-Michel	(Pouvoir DUMONT Pierre-Henri)
MERCIER Sabrina	(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
LENGLIN Daniel	(Pouvoir PILLE Robert)
LAVIEVILLE Marie-Lyne	(Pouvoir MILLIEN Sophie)
MAGNIER Renée	(Pouvoir BUTEZ Philippe)
GEISLER Maryse	(Pouvoir BRANLY Sandrine)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir DESORT Annie)
BRANCQUART Christopher	(Pouvoir LOUVET Dimitri)
VAUTIER Monique	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
HUGOT Léa	(Pouvoir FIOLET Evelyne)
DEROI Alexandre	(Pouvoir CARBONNIER Thérèse)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir BOUCHEL William)

Était absent :

PERON Laurent



Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2025-03-03 BIS portant approbation du compte de gestion 2024,

Vu la délibération n° 2025-03-04 BIS portant approbation du compte administratif 2024 et présentant le bilan annuel 2024 de la gestion des AP,

Vu la délibération n° 2025-03-05 BIS portant approbation de l'affectation des résultats 2024,

Vu la délibération n° 2025-03-05 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2025,

Vu la note de synthèse portant sur le budget primitif 2025, annexée à la présente délibération,

Vu le rapport sur le budget primitif 2025, les autorisations de programme (AP) et les taux de fongibilité pour 2025 présenté en commission Finances du 17 mars 2025,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M57 donne la faculté au Conseil Municipal de déléguer à Madame le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant qu'il convient de procéder à la clôture de l'AP n° 9039 « Réfection du Quartier des Hautes-Communes » afin de prendre en compte la fin des opérations d'équipement y afférentes,

Considérant qu'il convient de procéder à la révision des AP n° 9042 « Réfection des allées des Chardonnerets, des Fauvettes et des Pinsons » et n° 9043 « Renouvellement de l'éclairage public de la commune » afin de prendre en compte leur évolution,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, PAR 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS

VOTE le présent budget 2025 par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement », sans vote formel sur chacun des chapitres. Les provisions sont semi-budgétaires.

AUTORISE Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

APPROUVE les montants prévisionnels du budget primitif 2025 du budget principal de la ville de Marck, budget équilibré en dépenses et

en recettes comme suit :

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	52 300,00	20 066,00	33 000,00	33 000,00	53 066,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	8 000,00	6 133,00	20 000,00	20 000,00	26 133,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	429 110,00	119 834,00	312 580,00	312 580,00	432 414,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours (y compris opérati	2 645 788,42	1 267 126,00	1 667 388,96	1 667 388,96	2 934 514,96
Total des dépenses d'équipement		3 135 198,42	1 413 159,00	2 032 968,96	2 032 968,96	3 446 127,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	632 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
18	Compte de liaison : affectation ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		632 000,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
45...	Total des op.pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 767 198,42	1 413 159,00	2 592 968,96	2 592 968,96	4 006 127,96
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	166 312,00		268 659,00	268 659,00	268 659,00
041	Opérations patrimoniales	293 800,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		460 112,00		319 659,00	319 659,00	319 659,00
TOTAL		4 227 310,42	1 413 159,00	2 912 627,96	2 912 627,96	4 325 786,96
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 325 786,96

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (hors 138)	1 156 676,00	1 255 203,00	503 188,00	503 188,00	1 758 391,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166 et 16449)	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 156 676,00	1 255 203,00	585 188,00	585 188,00	1 840 391,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	290 000,00	0,00	409 000,00	409 000,00	409 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 190 348,84	0,00	997 812,43	997 812,43	997 812,43
138	Autres subventions invest.non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	387 546,00	0,00	269 900,00	269 900,00	269 900,00
Total des recettes financières		1 876 894,84	0,00	1 683 712,43	1 683 712,43	1 683 712,43
45...	Total des op.pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 033 570,84	1 255 203,00	2 268 900,43	2 268 900,43	3 524 103,43
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	429 300,00		460 500,00	460 500,00	460 500,00
041	Opérations patrimoniales	293 800,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		923 100,00		711 500,00	711 500,00	711 500,00
TOTAL		3 956 670,84	1 255 203,00	2 980 400,43	2 980 400,43	4 235 603,43
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE						90 183,53
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 325 786,96

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges à caractère général	3 270 180,00	0,00	3 289 260,00	3 289 260,00	3 289 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 150 000,00	0,00	6 300 000,00	6 300 000,00	6 300 000,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	0,00	8 140,00	8 140,00	8 140,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 688 594,00	0,00	1 761 100,00	1 761 100,00	1 761 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 178 774,00		11 358 500,00	11 358 500,00	11 358 500,00
66	Charges financières	173 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
67	Charges spécifiques	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 300,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 367 074,00		11 504 500,00	11 504 500,00	11 504 500,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	429 300,00		460 500,00	460 500,00	460 500,00
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		629 300,00		660 500,00	660 500,00	660 500,00
TOTAL		11 996 374,00		12 165 000,00	12 165 000,00	12 165 000,00

		+
D 002 RESULTAT REPORTE		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 165 000,00

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent	Restes à réaliser (RAR) N-1	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	21 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	892 226,00	0,00	957 596,00	957 596,00	957 596,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 357 700,00	0,00	1 390 315,00	1 390 315,00	1 390 315,00
731	Fiscalité locale	4 991 420,00	0,00	5 083 700,00	5 083 700,00	5 083 700,00
74	Dotations et participations	3 677 091,00	0,00	3 619 676,00	3 619 676,00	3 619 676,00
75	Autres produits de gestion courante	59 175,00	0,00	50 715,00	50 715,00	50 715,00
Total des recettes de gestion courante		10 998 612,00	0,00	11 129 002,00	11 129 002,00	11 129 002,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	6 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00		9 139,00	9 139,00	9 139,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 004 762,00		11 138 141,00	11 138 141,00	11 138 141,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	166 312,00		268 659,00	268 659,00	268 659,00
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		166 312,00		268 659,00	268 659,00	268 659,00
TOTAL		11 171 074,00		11 406 800,00	11 406 800,00	11 406 800,00

		+
R 002 RESULTAT REPORTE		758 200,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		12 165 000,00

APPROUVE les crédits affectés aux opérations d'équipement suivantes :

- Opération 9102 – Opérations d'équipements diverses : 2 097 435,96 € dont 364 021 € de restes à réaliser 2024
- Opération 9042 – Réfection des allées des Chardonnerets, des Fauvettes et des Pinsons : 608 692 € dont 590 692 € de restes à réaliser 2024
- Opération 9043 – Renouvellement de l'éclairage public : 740 000 € dont 458 446 € de restes à réaliser 2024.

APPROUVE la clôture de l'AP suivante :

- AP 9039 : Réfection du quartier des Hautes-Communes :
 - AP voté en 2024 : 1 755 947,03 €
 - Révision de l'AP en 2025 : - 10 385,54 €
 - Montant révisé et final de l'AP : **1 745 561,49 €**
 - CP antérieurs au 01/01/2025 : 1 745 561,49 €

APPROUVE la révision des AP 9042 et 9043 de la manière suivante :

- AP 9042 : Réfection des allées des Chardonnerets, des Fauvettes et des Pinsons :
 - AP voté en 2024 : 645 607 €
 - Révision de l'AP en 2025 : -18 413,11 €
 - Montant révisé de l'AP : **627 193,89 €**
 - CP antérieurs au 01/01/2025 : 18 501,89 €
 - CP ouverts pour 2025 : 608 692 €

- AP 9043 : Renouvellement de l'éclairage public sur la commune :
 - AP voté en 2024 : 1 803 000 €
 - Révision de l'AP en 2025 : -443 000 €
 - Montant révisé de l'AP : **1 360 000 €**
 - CP antérieurs au 01/01/2025 : 0 €
 - CP ouverts pour 2025 : 740 000 €
 - Reste à financer en 2026 : 325 000 €
 - Reste à financer au-delà de 2026 : 295 000 €.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,